

Le service national universel, mesure clé de la campagne présidentielle

Paris, 16 oct. 2018 (AFP) -

Le service national universel (SNU), dont la mise en place a été confiée à un nouveau secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, est une mesure phare de la campagne d'Emmanuel Macron qui doit être expérimentée l'an prochain.

"C'est une réforme de structure fondamentale pour la société. Quand vous parlez à beaucoup de jeunes aujourd'hui, ils vous disent tous qu'ils ont besoin de s'engager mais beaucoup ne connaissent pas les moyens de s'engager. Pour moi le SNU va donner le goût, l'envie et les voies de l'engagement", a estimé mardi M. Attal, nommé auprès du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer.

Un groupe de travail planche toujours sur ce dispositif, qui sera expérimenté à l'automne 2019 et doit concerner à l'horizon 2026 toute une classe d'âge, soit plus de 700.000 jeunes par an.

C'est Jean-Michel Blanquer qui en a expliqué les grandes lignes en juin dernier.

Le service national universel sera organisée en deux phases. Une première "phase de cohésion" obligatoire d'une durée d'un mois maximum, à l'âge de 16 ans environ, comprenant une "intégration" de 15 jours en hébergement collectif, permettra le "brassage social".

Elle sera suivie d'un temps d'engagement de 15 jours "plus personnalisé" en petits groupes. Cette séquence se déroulera en partie pendant les vacances scolaires.

Une seconde phase facultative avant 25 ans, d'une durée de trois à douze mois, permettra à ceux qui le souhaitent de "s'engager davantage encore" dans "des domaines aussi variés que la défense, l'environnement, l'aide à la personne, le tutorat, la culture". L'actuel service civique sera l'un des moyens d'accomplir cette phase.

Cet engagement donnera lieu à "des mesures d'attractivité variées et ciblées", selon le gouvernement: facilités d'accès au permis, crédits universitaires, éventuelle indemnisation...

Pour définir précisément le contenu et les modalités de la phase obligatoire, une vaste consultation est en cours, jusqu'à fin octobre, auprès de la jeunesse et de ses organisations mais aussi des parents d'élèves, des syndicats d'enseignants et des collectivités territoriales.

- Encore des inconnues -

"Il y a des points qu'on n'avait pas identifiés", soulignait en septembre le général Daniel Ménaouine, président du groupe de travail auteur du rapport qui a servi de base au projet, évoquant par exemple l'intérêt de certains jeunes pour des cours de "self-défense" ou "la survie en milieu hostile".

Le général rendra son rapport amendé début novembre, enrichi des suggestions et remarques collectées pendant ces consultations, pour une décision de l'exécutif "avant la fin de l'année".

Outre le contenu précis du service, la question de l'hébergement et de l'encadrement restent les principales inconnues.

Celle de l'hébergement est sans doute la plus ardue. Le rapport du groupe de travail suggérait d'utiliser les internats de l'Éducation nationale (dont la capacité totale est évaluée à plus de 147.000 places), mais aussi les centres de logement étudiant, centres de loisirs avec hébergement, et enfin de construire des bâtiments "en dur léger".

Pour encadrer les jeunes, le rapport proposait de les confier en partie à des engagés volontaires de la phase II du SNU, à des jeunes en service civique ou encore aux élèves des écoles de fonctionnaires.

Les armées pourraient être mobilisées pour former au moins une partie des encadrants.

Sur un plan plus politique, le caractère obligatoire du SNU implique une modification de la Constitution, que l'exécutif veut glisser dans la délicate révision constitutionnelle qu'il a amorcée.

Autre inconnue: le coût du projet, que le gouvernement refuse pour l'heure de chiffrer en attendant que soient rendus les derniers arbitrages.

Le groupe de travail a estimé le coût annuel d'une phase obligatoire d'un mois à 1,6 milliard d'euros "en rythme de croisière", hors investissements en infrastructure (1,7 milliard sur sept ans). Un chiffre repris récemment par



PAYS :France
SURFACE :103 %
PERIODICITE :Quotidien



► 16 octobre 2018 - Edition Fil Gen

Jean-Michel Blanquer mais qui ne serait pas encore définitif, selon une source ministérielle.

Les fonds nécessaires seront mobilisés, assurait en juin le ministre de l'Education: "il y a un engagement présidentiel très clair en la matière, donc l'intendance suivra".

Au printemps, plusieurs organisations de jeunesse avaient fait part de leur hostilité au projet, que la contrainte et le coût pourraient encore braquer.

bur-ito-fmp/blb/pta

Afp le 16 oct. 18 à 12 43.